

Retraites, vous avez dit pas d'alternatives ?

Les médias nous l'assèment, il n'y aurait pas d'alternative aux propositions type rapport Moreau pour « sauver les retraites par répartition ». Dans le cadre de la conférence sociale, les associations ATTAC et Fondation Copernic ont élaboré une contribution dont nous vous proposons les extraits ci-dessous. Le débat sur des alternatives doit être mené, emparons nous en.

Retraites : pour un choc de répartition

(...)

L'objectif annoncé pour la nouvelle « réforme » est de combler un déficit des régimes de retraites plus important que prévu, qui serait d'environ 20 milliards en 2020. Il y a d'abord là un élément paradoxal. Car l'aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui jettent la France et l'Europe dans une spirale récessive et entraînent une montée du chômage... et donc des déficits. Dans son rapport de décembre 2012, le Conseil d'orientation des retraites explique ainsi « la dégradation beaucoup plus rapide que prévu des comptes des régimes de retraite du fait de la chute des recettes liée à la crise ». Le rapport Moreau fait le même constat. Pourtant, ce qu'il propose est de réduire encore les dépenses en faisant porter l'essentiel de l'effort sur les salarié-es et les retraité-es, qui n'ont aucune responsabilité dans la crise. Difficile de considérer qu'un montant de 20 milliards d'euros constituerait un déficit insoutenable des caisses de retraite, lorsque la même somme est attribuée sans contrepartie aux entreprises via le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ! En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique permettraient déjà de résoudre une bonne partie du problème.

La part des retraité-es augmentant dans la population, il est nécessaire, à moins de vouloir les appauvrir, d'accompagner cette évolution en attribuant aux pensions une part plus grande de la richesse créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires (cette part est en effet passée en trente ans de 3 % à 9 % de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, sans aucune justification économique). L'investissement productif ne serait ainsi pas touché et cette mesure n'aurait pas d'impact sur les prix. La sacro-sainte compétitivité des entreprises serait donc épargnée. Le rapport du COR de décembre 2012 indique que l'augmentation du taux de cotisation pour équilibrer le système de retraites est de l'ordre de 2 % en 2020. Rien d'inaccessible. Mais il est vrai, et c'est là que le bât blesse, cela suppose un « choc de répartition » et non un choc de compétitivité.

Une voie supplémentaire pour améliorer le financement des retraites, systématiquement négligée, est celle de l'activité des femmes. Le taux d'activité des femmes est sensiblement inférieur à celui des hommes (84,2 % contre 94,8 % dans la tranche des 25-49 ans en 2010). De nombreuses femmes souhaiteraient travailler professionnellement mais y renoncent, ou se contentent d'un emploi à temps partiel, par manque de solution pour l'accueil des enfants. Il y a donc de larges marges de progrès pour réaliser l'égalité. Si l'activité des femmes rejoignait celle des hommes, l'effectif de population active serait supérieur d'environ 5% (4.8% en 2020, 4.9% en 2030) à celui retenu par les projections actuelles. En première approximation, cette augmentation se traduirait, à taux égal de chômage, par un accroissement de même ampleur - près de 5 % - du volume de cotisations. À

comparer donc au besoin pour 2020, chiffré à 2% par le COR ! Cet accroissement du taux d'activité des femmes serait d'autant mieux bienvenu que des besoins collectifs nombreux restent à satisfaire et que des activités utiles correspondantes pourraient être créées. De même, supprimer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes permettrait d'augmenter très sensiblement les recettes de cotisations.

Bref, des solutions existent à condition de rompre avec les politiques actuelles et la logique d'un capitalisme financier prédateur. Les conditions préalables en sont un arrêt des politiques d'austérité et une action énergique en faveur de l'emploi par une reconversion industrielle écologique, la réduction du temps de travail, la formation, le développement des crèches, ...

(...)

Les moyens à mettre en œuvre pour financer ces objectifs sont un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits distribués, ces derniers (notamment les dividendes) étant soumis à cotisation ; une augmentation de l'activité des femmes en levant les obstacles qu'elles rencontrent, et la réalisation de l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes ; la suppression des allègements inutiles de cotisations sociales, ainsi que la majoration du taux de cotisation patronale sur l'emploi à temps partiel.